

Propriété intellectuelle

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

I - Introduction au droit de la propriété intellectuelle

Articulation des droits: une même technologie peut être couverte par différents droits de propriété intellectuelle.

II - La propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles)

L'objectif de ce module est de présenter les moyens de protection et les procédures pour protéger une invention, un signe distinctif ou l'apparence d'un produit.

III - La propriété littéraire et artistique - La défense des droits de propriété intellectuelle

Les objectifs de ce module sont de présenter :

- les moyens de protection des œuvres (créations littéraires, artistiques, logiciels, bases de données..)
- les moyens de défense des droits de propriété intellectuelle.

IV - Les accords de propriété intellectuelle

L'objectif de ce module est de comprendre comment traiter les questions de propriété intellectuelle dans un contexte de collaboration et de transfert de technologies.

V - Les stratégies de propriété intellectuelle

Il s'agit ici de comprendre les enjeux de propriété intellectuelle dans les relations d'affaires et les différentes stratégies possibles.

VI - Evaluations

Compétence à acquérir :

- * comprendre et connaître les grands principes du droit de la propriété intellectuelle
- * acquérir des notions de base dans le cadre de négociations contractuelles (collaborations - transfert de technologie)

Mode de contrôle des connaissances :

QUIZ, exposé, évaluation écrite

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16